

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 8 (1978)
Heft: 3

Artikel: Vieillir à l'heure des "Panthères grises"
Autor: Scherler, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-829299>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vieillir à l'heure des « Panthères grises »

Le vieillissement est une évolution physiologique normale qui a été, au cours de ces vingt dernières années, l'objet d'une ségrégation inquiétante sous le signe de l'incapacité et de la dépendance. A ce niveau la confusion entre vieillesse et maladie grave est permanente.

C'est en 1963 que j'ai rencontré pour la première fois des personnes âgées conscientes de cette ségrégation et décidées à la combattre. A cet effet, elles avaient créé une Association internationale des citoyens âgés. Ses buts principaux étaient de s'occuper des problèmes des pensionnés dans un esprit d'ouverture par rapport à l'ensemble de la population et de demeurer intégré à la société à tous les niveaux: social, économique et professionnel. La présidente, Majorie Borchard et son mari avaient décidé de se mettre au service de cette tâche sans ménager leur temps ni leur peine. Je les revois, calmes et souriants, me disant:

Le problème fondamental

« Dans tous les pays le problème fondamental de la vieillesse demeure la

chute dramatique du revenu au moment de l'arrêt du travail, l'impossibilité quasi générale de pouvoir augmenter ce revenu à l'aide d'un travail accessoire du fait d'une interdiction légale ou d'un refus tacite de permettre aux plus de 60 ans de se maintenir sur le marché du travail. Pourtant, assister les vieux coûte beaucoup plus cher à la population. Bien sûr, là où le travail a été dur et pénible, là où la santé l'exige il est normal d'interrompre le travail plus tôt mais on ne doit pas obliger des gens qui remplissent leur tâche et qui souhaitent continuer à la remplir, à la pauvreté et à l'isolement, souvent avant 60 ans, parce que le système économique n'a pas trouvé d'autres solutions. Ajoutez à cela un univers de plus en plus organisé par les adultes qui nous relèguent dans des cages aseptisées, souvent dorées par rapport à ce que certains ont connu de la vie mais où nous ne sommes plus que silence et inutilité.

» Nous ne demandons qu'une chose, au fond: que chacun respecte son prochain quel que soit son âge, comme il aimerait être respecté lui-même. Si nous nous laissons faire aujourd'hui,

les personnes âgées de demain risquent fort d'en payer les conséquences, tant il est vrai que nul ne peut prévoir ce qui peut advenir dans un monde hanté par l'utilitarisme. »

J'ai revu Majorie Borchard et son mari aux Etats-Unis, quelques années plus tard, leurs traits étaient plus marqués, lui s'appuyait sur une canne; la même flamme animait leurs pensées.

La loi de 1977

Aujourd'hui, d'autres ont repris le flambeau. Les associations de personnes âgées se multiplient. Aux Etats-Unis, l'Association des retraités de l'enseignement a cessé d'être une amicale; forte de 8 millions d'adhérents elle dispose d'un véritable pouvoir. Elle a joué un rôle important dans le développement de l'assurance maladie et le contrôle du coût de la santé.

Mais c'est en grande partie l'influence des « Panthères grises » qui a conduit le Sénat à promulguer, en automne 1977, une loi selon laquelle tout en laissant au travailleur le choix de prendre sa retraite quand il le souhaite, à partir de l'âge admis, celle-ci ne pourra plus être rendue obligatoire avant 70 ans.

Qui sont les « Panthères grises »? Les membres d'un vaste réseau s'opposant à toute forme de discrimination. Leur but est de faire prendre conscience aux personnes âgées de la ségrégation dont elles sont l'objet et des conséquences psychiques, morales et souvent physiques que cela entraîne pour l'ensemble d'une population. Vaste mouvement de solidarité qui comprend aussi bien des jeunes, des adultes que des vieillards ayant atteint et dépassé ce qu'une pseudo-science qualifie de 4^e âge, les « Panthères grises » considèrent qu'il ne suffit pas de revendiquer, encore faut-il savoir se mettre à disposition des autres et ne pas hésiter à leur offrir une collaboration identique à celle qu'on attend d'eux.

Une « panthère » à la chevelure légèrement plus argentée que grise était dernièrement de passage à Genève. Vétéran de la guerre du Pacifique, il continue de travailler, assurant un job à mi-temps dans une organisation de Ralf Nader ayant pour but la défense des consommateurs. Avant de reprendre son avion, il m'a crié de la passerelle d'embarquement:

« Happy new year, my dear. Dites à toutes les personnes âgées de Suisse qu'il fait bon vieillir sans se laisser reléguer aux objets perdus! »

A. Scherler



Pacific Express; à travers les Etats-Unis pour lutter contre la ségrégation.